

## Les Lois du Jeu 2020/2021

Il ne s'agit que d'un résumé explicatif pour chaque loi avec les notions de base.

Apports et/ou modifications vs saison précédente en souligné

01 Terrain

02 Ballon

03 Joueurs

04 Équipement des joueurs

05 Arbitre

06 Autres arbitres

07 Durée d'un match

08 Coup d'envoi et reprise du jeu

09 Ballon en jeu et hors du jeu

10 Issue d'un match

11 Hors-jeu

12 Fautes et incorrections

**13 Coups francs**

14 Penalty

15 Rentrée de touche

16 Coup de pied de but

17 Corner

**Loi 13 Coups Francs****Position des attaquants dans le mur, petit rappel (donc ne pas faire comme sur cette photo)...**

« Si, lorsqu'un coup franc est joué, un joueur de l'équipe en attaque se trouve à moins d'un mètre du mur adverse formé de trois joueurs ou plus, un coup franc indirect est accordé à l'équipe en défense. »

**1. Types de coups francs**

Des coups francs directs et indirects sont accordés à l'équipe adverse d'un joueur, remplaçant, joueur remplacé, joueur exclu ou officiel d'équipe coupable d'une faute ou d'une infraction.

**Signal du coup franc indirect**

L'arbitre signale un coup franc indirect en levant le bras à la verticale. Il maintient son bras dans cette position pendant l'exécution du coup franc et jusqu'à ce que le ballon touche un autre joueur ou ne soit plus en jeu ou qu'un but ne puisse clairement pas être marqué directement.

Dans le cas où l'arbitre aurait oublié de signaler le caractère indirect d'un coup franc, ledit coup franc indirect devra être rejoué s'il a été joué directement et s'est soldé par un but.

**Le ballon pénètre dans le but**

- Si un coup franc direct est tiré directement dans le but de l'équipe adverse, le but est accordé.
- Si un coup franc indirect est tiré directement dans le but de l'équipe adverse, un coup de pied de but est accordé à celle-ci.
- Si un coup franc direct ou indirect est tiré directement dans le but de l'équipe de l'exécutant, un coup de pied de coin est accordé.

## 2. Procédure

Tous les coups francs s'exécutent à l'endroit où l'infraction a été commise, à l'exception des cas suivants :

- Les coups francs indirects accordés à l'équipe en attaque pour une infraction commise à l'intérieur de la surface de but adverse doivent être exécutés au point le plus proche sur la ligne de la surface de but qui est parallèle à la ligne de but.
- Les coups francs accordés dans sa propre surface de but à l'équipe qui défend peuvent être exécutés depuis n'importe quel point de cette surface.
- Les coups francs accordés parce qu'un joueur est entré, a regagné ou a quitté le terrain sans autorisation sont exécutés à l'endroit où se trouvait le ballon au moment de l'interruption du jeu, sauf lorsque le joueur commet une faute en dehors du terrain, auquel cas le jeu reprendra par un coup franc exécuté sur le point de la limite du terrain le plus proche de l'endroit où la faute a été commise. Si la faute est passible d'un coup franc direct et si ledit point se trouve sur une des parties de la ligne de but délimitant la surface de réparation du joueur fautif, l'arbitre accordera un penalty.
- Les Lois du Jeu désignent un autre endroit (voir Lois 3, 11, 12).

### Le ballon :

- doit être immobile et l'exécutant ne doit pas retoucher le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur ;
- est en jeu dès qu'il a été botté et a clairement bougé.

Jusqu'à ce que le ballon soit en jeu, tous les adversaires doivent se trouver :

- au moins à 9,15 m du ballon, sauf s'ils se trouvent sur leur propre ligne de but entre les poteaux ;
- hors de la surface de réparation pour les coups francs accordés à une équipe à l'intérieur de sa propre surface de réparation.

Un coup franc peut être exécuté en levant le ballon d'un pied ou des deux pieds.

Faire semblant de tirer un coup franc pour tromper l'adversaire est permis, cela fait partie du jeu.

Si un joueur effectuant correctement un coup franc botte intentionnellement- mais pas de manière imprudente, inconsidérée ou violente- le ballon contre un adversaire afin de pouvoir ensuite le rejouer l'arbitre doit permettre au jeu de se poursuivre.

## 3. Infractions et sanctions

Si un adversaire ne se trouve pas à distance réglementaire lors de l'exécution du coup franc, celui-ci devra être retiré sauf si la règle de l'avantage peut être appliquée. Si un joueur décide de jouer un coup franc rapidement et qu'un adversaire se trouvant à moins de 9,15 m intercepte le ballon, l'arbitre doit permettre au jeu de se poursuivre. Cependant, un adversaire empêchant délibérément l'exécution d'un coup franc doit être averti pour avoir retardé la reprise du jeu.

Si, lorsqu'un coup franc est joué, un joueur de l'équipe en attaque se trouve à moins d'un mètre du mur adverse formé de trois joueurs ou plus, un coup franc indirect est accordé à l'équipe en défense.

Si, lorsqu'un coup franc est exécuté par une équipe dans sa propre surface de réparation, des adversaires sont encore dans la surface parce qu'ils n'ont pas eu le temps d'en sortir, l'arbitre doit permettre au jeu de se poursuivre. Si un adversaire se trouvant dans la surface de réparation lorsque le coup franc est exécuté ou entre dans la surface de réparation avant que le ballon ne soit en jeu touche ou dispute le ballon avant qu'il soit en jeu, le coup franc doit être retiré.

Si, une fois que le ballon est en jeu, l'exécutant retouche le ballon avant que celui-ci ait été touché par un autre joueur, un coup franc indirect est accordé. Et si l'exécutant commet alors une main :

- un coup franc direct est accordé ;
- un coup de pied de réparation est accordé si l'infraction s'est produite à l'intérieur de la surface de réparation de l'exécutant, sauf si l'exécutant était le gardien de but auquel cas un coup franc indirect est accordé.

### Divers

Si lors d'un coup franc indirect, l'arbitre oublie de lever le bras, et qu'un but est marqué directement, celui-ci doit être refusé.

L'arbitre doit préciser qu'il s'agissait d'un coup franc indirect et, quel que soit l'endroit où il a été botté, il fera recommencer le coup franc.

### Prévention et signal

Après avoir demandé aux joueurs de l'équipe défendante de se reculer par rapport au ballon, l'arbitre indique au botteur qu'il doit attendre le coup de sifflet avant de pouvoir tirer.

Puis il s'avance vers le mur afin de placer les joueurs à distance réglementaire et communique avec eux quant à l'utilisation des bras durant la trajectoire du ballon. Ceux-ci peuvent servir à titre de protection au niveau du visage mais ils ne doivent aucunement être utilisés au-dessus de la tête pour intercepter ou détourner le ballon.

En plaçant les défenseurs face à leurs responsabilités, l'arbitre ne manquera pas d'ajouter à sa communication un geste clair dans le cas où le mur, placé dans sa surface de réparation, viendrait à intercepter le ballon de la main. Chacun doit comprendre qu'il saura, lui aussi, prendre ses responsabilités et siffler le penalty qui s'impose.

## Questions/Réponses

### **A-Coup franc exécuté par l'équipe qui défend à l'intérieur de sa surface de réparation. Des adversaires se trouvent encore à l'intérieur alors que le gardien botte le ballon. Décisions ?**

*Il se peut que des adversaires n'aient pas eu le temps de sortir de la surface de réparation alors que le gardien par exemple décide de jouer rapidement. Dans ce cas, l'arbitre laissera le jeu se poursuivre, sous réserve qu'un attaquant ne touche ou ne dispute le ballon avant qu'il soit en jeu, auquel cas le coup franc serait à recommencer.*

### **B-Lors de l'exécution d'un coup franc direct (ou indirect), le tireur botte avant le signal de l'arbitre. Décisions ?**

*A partir du moment où l'équipe bénéficiaire joue rapidement le coup franc, même si les adversaires ne se trouvent pas à la distance réglementaire, l'arbitre laissera jouer.*

*Par contre, si l'équipe attaquante place le ballon, souhaite le respect de la distance par les défenseurs et que l'arbitre demande au tireur d'attendre le coup de sifflet afin qu'il puisse mettre le mur à bonne distance, le tireur est dans l'obligation d'attendre son signal. S'il botte avant, le jeu sera arrêté et il recevra un avertissement pour comportement antisportif. Quel que soit le résultat du tir, le coup franc sera à recommencer.*

# Loi 13

## *CFA – Section "Lois du Jeu" – Questions / Réponses Loi 13 DTA – 1<sup>er</sup> Juillet 2019*

### **1° Exécution avant le signal de l'arbitre**

#### **QUESTION L13/§1/Q1**

**Comment l'arbitre doit-il agir en ce qui concerne le signal d'exécution d'un coup franc ?**

Les directives pratiques pour les arbitres, paragraphe "utilisation du sifflet", disent :

- Il n'est pas nécessaire de siffler la reprise du jeu pour la plupart des coups francs.
- Par contre, le coup de sifflet est nécessaire pour signifier la reprise du jeu :
  - o Lors d'un coup franc avec placement d'un mur à distance réglementaire.
  - o Après interruption du jeu pour sanctionner disciplinairement un joueur.

#### **QUESTION L13/§1/Q2**

**Un joueur veut jouer rapidement un coup franc à 30m du but. Un adversaire, qui n'est pas à distance réglementaire :**

- a) Intercepte le ballon.**
- b) Empêche délibérément l'exécution du coup franc.**

a) L'arbitre doit laisser le jeu se poursuivre.

b) L'arbitre ne doit pas permettre l'exécution du coup franc. Il avertira le fautif pour avoir retardé la reprise du jeu.

#### **QUESTION L13/§1/Q3**

**Alors que l'arbitre est en train de placer le mur, aux abords de la surface de réparation, le tireur du coup franc exécute la remise en jeu avant le signal de l'arbitre. Décisions ?**

- Arrêt du jeu.
- Avertissement au tireur pour comportement antisportif.
- Quel que soit le résultat du tir, le coup franc est à recommencer.

#### **QUESTION L13/§1/Q4**

**Alors que l'arbitre est en train de placer le mur, le tireur du coup franc botte le ballon avant le signal. Quelle doit être la décision de l'arbitre si le ballon se dégonfle après avoir été mis en jeu ?**

- Arrêt du jeu.
- Changement de ballon.
- Avertissement au botteur pour comportement antisportif.
- Coup franc à recommencer.

### **2° Coup franc indirect – Oubli par l'arbitre de lever le bras**

#### **QUESTION L13/§2/Q1**

**Un but a été marqué directement sur un coup franc indirect accordé à l'équipe attaquante dans la surface de réparation adverse, alors que l'arbitre n'a pas levé le bras avant son exécution. Décisions et explications ?**

- But refusé.
- Les Lois du Jeu sont formelles, l'arbitre a l'obligation de lever le bras lors des coups francs indirects, y compris lors de l'exécution dans la surface de réparation pour l'équipe attaquante.
- Coup franc indirect à refaire.

**QUESTION L13/§2/Q2**

Lors de l'exécution d'un coup franc indirect, l'arbitre oublie de lever le bras. Pendant la trajectoire du ballon, un défenseur, dans sa surface de réparation, frappe un attaquant également situé dans la surface de réparation. Le but est marqué directement. Décisions et explications ?

1. Faut-il refuser le but et accorder un penalty ?
2. Faut-il refuser le but et refaire tirer le coup franc indirect ?

-Dans les deux cas, but refusé.

-Exclusion du défenseur pour acte de brutalité.

-Le but ne peut pas être accordé parce qu'il s'agissait d'un coup franc indirect. La faute commise durant la trajectoire du ballon doit être sanctionnée parce que le ballon était en jeu.

-Penalty.

**QUESTION L13/§2/Q3**

L'arbitre siffle un attaquant de l'équipe A en position de hors-jeu dans le camp de l'équipe B, très loin du but de l'équipe A. Comment l'arbitre devra-t-il exécuter la signalisation ?

-L'arbitre signale un coup franc indirect en levant le bras à la verticale. Il baisse son bras immédiatement une fois le ballon remis en jeu. En effet, lorsqu'il y a une très faible probabilité qu'un but puisse être marqué directement, l'arbitre n'a pas besoin d'attendre que le ballon soit joué par un autre joueur ou sorte du terrain pour baisser son bras.

**3° Irrégularité commise lors de l'exécution d'un coup franc****QUESTION L13/§3/Q1**

Lors d'un coup franc direct, l'arbitre a donné le signal mais avant le botté du ballon :

a) Un défenseur s'approche à moins de 9,15m du ballon ou commet une faute sur un adversaire. Décisions ?

- 1) Si le but est marqué,
- 2) Si le ballon va en sortie de but,
- 3) Si le ballon est détourné en corner,
- 4) Si le ballon revient en jeu.

-Dans le 1er cas : But accordé. Coup d'envoi.

-Dans les autres cas : Avertissement au fautif pour non-respect de la distance ou comportement antisportif. Coup franc à rejouer.

b) Un attaquant gesticule devant un mur formé de moins de trois joueurs ou commet une faute sur un adversaire.

**Décisions ?**

-Avertissement au fautif pour comportement antisportif.

-Dans le 1er cas : But refusé. Coup franc à recommencer.

-Dans les autres cas : Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit de la faute, sous réserve des circonstances particulières de la Loi 13.

**QUESTION L13/§3/Q2**

Quels critères l'arbitre doit-il retenir, pour valider ou non l'exécution d'un coup franc, lorsque le joueur chargé de le botter déplace le ballon en maintenant son pied en contact avec celui-ci ?

Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté et a clairement bougé. Les adversaires peuvent s'approcher aussitôt. D'autre part, le contact avec le ballon ne doit cesser à aucun moment. Si le contact cesse et qu'ensuite le joueur remet le pied sur le ballon :

-L'arbitre devra considérer que le joueur joue deux fois consécutivement le ballon.

-Le botteur sera sanctionné d'un coup franc indirect.

Par ailleurs, le mouvement du ballon ne doit être composé que d'une seule phase. Dans le cas où il est composé de plusieurs phases, comme par exemple :

-Ballon déplacé puis après un arrêt déplacé à nouveau,

- Ballon déplacé vers l'avant et sans arrêt ramené en arrière,
- Ballon déplacé avec un changement de direction,
  - o L'arbitre considérera que le botteur joue deux fois consécutivement le ballon.
  - o Le botteur sera sanctionné d'un coup franc indirect.

#### **QUESTION L13/§3/Q3**

**Comment définit-on un coup franc joué rapidement ? Si l'arbitre commence à placer le mur et que le botteur "joue rapidement", le coup franc est-il toujours défini comme "joué rapidement" ?**

Un coup franc est joué rapidement quand, aussitôt après l'arrêt du jeu par l'arbitre, et dans la continuité de l'action, un joueur de l'équipe bénéficiaire de la remise en jeu botte le ballon (arrêté à l'endroit de la faute ou à l'endroit précisé par la Loi). Le signal de reprise du jeu est considéré comme tacite même s'il n'est pas visible. Par contre dès qu'un joueur de l'équipe bénéficiaire demande le respect de la distance réglementaire, le coup franc ne peut plus entrer dans la catégorie des coups francs joués rapidement. L'IFAB précise que le coup de sifflet est nécessaire pour signifier la reprise du jeu lors de l'exécution d'un coup franc avec mur placé à distance réglementaire.

#### **QUESTION L13/§3/Q4**

**Coup franc direct. Une équipe attaquante met au point une tactique : un premier joueur passe au-dessus du ballon ce qui provoque l'avancée du mur. Un partenaire le suit et botte le ballon. Décisions et explications ?**

-L'IFAB précise : "Faire semblant de tirer un coup franc pour tromper l'adversaire est permis, cela fait partie du jeu".

-Si un adversaire ne se trouve pas à distance réglementaire lors de l'exécution du coup franc, celui-ci devra être retiré sauf si l'avantage peut être appliqué. Le fautif est alors averti pour non-respect de la distance sur coup franc.

-Si le but est marqué : but accordé. Coup d'envoi.

-Si le but n'est pas marqué : coup franc à recommencer.

#### **QUESTION L13/§3/Q5**

**Coup franc aux abords de la surface de réparation au profit de l'équipe attaquante avec formation d'un mur. En application des Lois du Jeu et selon la procédure managériale, l'arbitre demande au botteur d'attendre son coup de sifflet. Malgré tout, avant le signal, le botteur exécute le coup franc. Décisions et explications ?**

-L'IFAB précise : "Si l'arbitre souhaite que les joueurs attendent son coup de sifflet pour reprendre le jeu (par exemple, pour s'assurer que les défenseurs se trouvent à 9,15m du lieu d'exécution du coup franc), il doit clairement indiquer à l'équipe en attaque qu'ils doivent attendre le coup de sifflet".

-Ici, le botteur ne respecte pas la demande de l'arbitre.

-Par conséquent, il se rend coupable d'un comportement antisportif sanctionnable d'un avertissement.

-Coup franc à recommencer dans tous les cas.

## **4° Questions complémentaires**

#### **QUESTION L13/§4/Q1**

**Un coup franc indirect est tiré par un défenseur n°5B depuis sa surface de réparation. Le ballon est renvoyé involontairement par l'arbitre vers le but. Ce même défenseur, pour l'empêcher de pénétrer dans son but, touche le ballon de la main mais n'y parvient pas. Décisions ?**

Dans tous les cas :

o But refusé.

-Si l'arbitre était dans la surface de réparation :

o Balle à terre donnée au gardien de but.

-Si l'arbitre était hors de la surface de réparation :

o Balle à terre donnée à l'équipe B à l'endroit du contact avec l'arbitre.

**QUESTION L13/§4/Q2 :**

**Coup franc pour l'équipe A dans le rond central. Un joueur de l'équipe A botte le ballon puis le reprend une seconde fois consécutivement au moment même où un attaquant de l'équipe B s'empare du ballon et va marquer un but pour son équipe. Décisions ?**

-Par application de l'avantage : but accordé. Coup d'envoi.

**QUESTION L13/§4/Q3 :**

**Lorsqu'un mur est formé par une équipe, que savez-vous de la position des attaquants par rapport au mur ?**

-Lorsqu'un mur de moins de trois joueurs est formé, un ou des attaquants peuvent se positionner dans le mur ou aux alentours à moins d'un mètre.

-Lorsqu'un mur de trois joueurs ou plus est formé, un ou des attaquants doivent être à au moins un mètre du mur.

-Il appartient aux arbitres de faire respecter cette distance d'un mètre avant l'exécution du coup franc.

**QUESTION L13/§4/Q4 :**

**L'arbitre siffle un coup franc pour l'équipe A à 20 mètres des buts de l'équipe B. L'équipe B forme un mur de cinq joueurs. L'arbitre met à distance réglementaire les attaquants de l'équipe A. Au moment où un attaquant A joue le coup franc, un partenaire s'approche à moins d'un mètre du mur. Décisions ?**

-Arrêt du jeu.

-Coup franc indirect pour l'équipe B à l'endroit de l'infraction.

**QUESTION L13/§4/Q5 :**

**L'arbitre siffle un coup franc pour l'équipe A dans sa propre surface de réparation. À quel moment le ballon est-il en jeu ?**

-Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté et a clairement bougé.